



PROCÈS-VERBAL

8

de l'**assemblée extraordinaire** du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue par conférence téléphonique le **JEUDI 5 MAI 2016** à 8 h 30.

PARTICIPENT À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :

Monsieur Philippe Schnobb, président du conseil d'administration

Monsieur Marvin Rotrand, vice-président du conseil d'administration

Monsieur Pierre Gagnier, membre du conseil d'administration

Monsieur Beny Masella, membre du conseil d'administration

Madame Claudia Lacroix Perron, membre du conseil d'administration

Monsieur Francesco Miele, membre du conseil d'administration

Monsieur Jean-François Parenteau, membre du conseil d'administration

Madame Nathalie Pierre-Antoine, membre du conseil d'administration

Madame Marie Plourde, membre du conseil d'administration

Madame Marie Turcotte, membre du conseil d'administration

Monsieur Luc Tremblay, directeur général, madame Sylvie Tremblay, secrétaire générale et monsieur Christian Portelance, secrétaire général adjoint.

Tous les membres participant à la conférence téléphonique, le président du conseil d'administration, monsieur Philippe Schnobb, déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 8 h 30, l'assemblée débute.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Le directeur général fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2016-144 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MAI 2016

PROPOSÉ par madame Claudia Lacroix Perron
APPUYÉ par madame Nathalie Pierre-Antoine

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter l'**ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée du conseil d'administration de la Société.

CA-2016-145 APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 7 AVRIL 2016

PROPOSÉ par madame Marie Turcotte
APPUYÉ par madame Claudia Lacroix Perron

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de considérer comme lu et de ratifier le **PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée du conseil d'administration de la Société tenue le 7 avril 2016.

CA-2016-146 MODIFIER LE CONTRAT
NOVA BUS, UNE DIVISION DU GROUPE VOLVO CANADA INC.
ACQUISITION D'AUTOBUS 40' HYBRIDE DIESEL-ÉLECTRIQUE À PLANCHER
SURBAISSÉ
STM-3722-10-09-39
RÉSOLUTIONS CA-2011-358, CA-2012-189, CA-2015-155, CA-2015-327 ET CA-2016-074

VU le rapport de la directrice exécutive – Bus

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Marvin Rotrand
APPUYÉ par monsieur Francesco Miele

ET UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU
- 1° d'autoriser une modification au contrat STM-3722-10-09-39 afin d'ajouter diverses modifications techniques concernant l'acquisition de vingt-quatre (24) autobus prévus en 2017 mais qui seront livrés 2016, et qui n'étaient pas prévues au bordereau des prix, pour un montant de **732 448,56 \$** plus les taxes de **109 684,17 \$**, pour un montant maximum de **842 132,73 \$**, toutes taxes incluses, tel que détaillé au tableau joint à la recommandation (« annexe A »), le tout à l'intérieur du montant autorisé de la contingence suivant la résolution du CA-2015-327;
 - 2° d'autoriser la directrice exécutive - Bus à retenir l'une ou plusieurs des options détaillées au tableau joint à la recommandation;
 - 3° d'autoriser une modification au contrat STM-3722-10-09-39 afin d'ajouter diverses modifications techniques concernant l'acquisition des vingt-sept (27) autobus devant être livrés en 2016 et qui n'étaient pas prévues au bordereau des prix, pour un montant de **(6 994,84 \$)** plus les taxes de **(1 047,48 \$)**, pour un montant maximum de **(8 042,32 \$)**, tel que détaillé au tableau joint à la recommandation (« annexe B »), le tout à l'intérieur du montant autorisé de la contingence suivant la résolution du CA-2012-189;
 - 4° de modifier le numéro du lot 969 dont les choix d'options ont été approuvés, suivant la résolution CA 2016-074, pour le numéro Lot A09.

CA-2016-147 MODIFIER LE CONTRAT
INIT INNOVATIONS EN TRANSPORT (CANADA EST) INC.
ACQUISITION ET MISE EN SERVICE D'UN SYSTÈME D'AIDE À L'EXPLOITATION ET
D'INFORMATION AUX VOYAGEURS (SAEIV)
STM-4106-09-11-40
RÉSOLUTIONS CA-2012-222, CA-2013-052, CA-2013-301, CA-2014-155 ET CA-2015-016

VU le rapport du directeur exécutif – Ingénierie, infrastructures et projets majeurs

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Pierre Gagnier
APPUYÉ par monsieur Marvin Rotrand

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU

d'approuver une modification au contrat STM-4106-09-11-40 « Acquisition et mise en service d'un système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV) », adjugé à la firme **INIT INNOVATIONS EN TRANSPORT (CANADA EST) INC.** afin d'augmenter la capacité de formation du projet iBUS, pour un montant supplémentaire de **469 763,40 \$** plus les taxes de **70 347,07 \$**, pour un montant maximum de **540 110,47 \$**, toutes taxes actuelles incluses le tout à l'intérieur du montant autorisé pour ce contrat suivant la résolution du CA-2012-222.

CA-2016-148

AUTORISER DES MODIFICATIONS À LA LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION
SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE LA STM, DE SA FILIALE TRANSGESCO S.E.C. AINSI QUE D'AUTRES MANDATS SPÉCIAUX
STM-5139-09-15-60
RÉSOLUTION CA-2015-365

VU le rapport du vérificateur général

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Francesco Miele
APPUYÉ par monsieur Philippe Schnobb

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU

d'autoriser les modifications à la liste des membres du comité de sélection et de leurs substituts nommés par le conseil d'administration, le 2 décembre 2015 lors de l'adoption d'une grille de pondération pour les services d'audit des états financiers consolidés de la STM, de sa filiale Transgesco s.e.c. et d'autres mandats spéciaux (STM-5139-09-15-60), la liste modifiée des noms et fonctions des membres et de leurs substituts est en annexe à la recommandation et elle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

CA-2016-149

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée du conseil d'administration ayant été étudiés

UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU

de lever la séance à 8 h 50.

Les résolutions CA-2016-144 à CA-2016-149 inclusivement, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

**Président du
conseil d'administration**



PHILIPPE SCHNOBB

Secrétaire générale



SYLVIE TREMBLAY